

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Rosol 3, Rosol 97/3

UFI:

0N98-305W-U00M-YG1F

VN98-304H-C001-YAYF

YN98-304N-R002-YPTC

YN98-V04D-1006-XAAQ

G5S8-M0SR-G00Q-RD98

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Flux décapant

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

ROTHENBERGER Industrial GmbH

Sodener Strasse 47

65779 Kelkheim

N° de téléphone +49 (0) 61 95 / 9981 - 0

N° Fax +49 (0) 6195 / 9981 - 7910

e-mail info-diy@rothenberger.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Dam. 1; H318

Skin Corr. 1B; H314

STOT SE 3; H335

Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

SGH05

SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

chlorure de zinc

Mentions de danger

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P403+P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

UFI:

0N98-305W-U00M-YG1F

VN98-304H-C001-YAYF

YN98-304N-R002-YPTC

YN98-V04D-1006-XAAQ

G5S8-M0SR-G00Q-

RD98

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

donnée non disponible

Evaluation vPvB

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	chlorure de zinc		
	7646-85-7 231-592-0 030-003-00-2 01-2119472431-44	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 5,00 - < 10,00 % en poids
2	cuivre		
	7440-50-8 231-159-6 - 01-2119480154-42	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	< 2,50 % en poids

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	STOT SE 3; H335: C >= 5%	M = 10	M = 1

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
1	1100 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. Appeler immédiatement le médecin.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec le produit fondu, rafraîchir immédiatement à l'eau froide. Ne pas enlever le produit solidifié sur la peau. Consulter le médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Lutter contre les incendies plus importantes par jet d'eau diffusé.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Vapeurs/gaz toxiques; Acide chlorhydrique (HCl); Chlore (Cl₂); Ammoniac (NH₃)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Accorder les produits d'extinction et les mesures de lutte contre les incendies au feu de l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Veiller à assurer une aération suffisante. Sol très glissant suite au déversement du produit. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination". Éviter le dégagement de poussières.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les poussières. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir un appareil respiratoire isolant à la disposition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10; Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	Zinc (chlorure de, fumées)		
	VLE (8h)	1	mg/m³
2	cuivre	7440-50-8	231-159-6
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	Cuivre (fumées)		
	VLE (8h)	0,2	mg/m³
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	Cuivre (poussières), en Cu		
	VLE (courte durée)	2	mg/m³
	VLE (8h)	1	mg/m³

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	cuivre			7440-50-8 231-159-6	
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	273	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	137	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	cuivre			7440-50-8 231-159-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,041	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	273	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	137	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1	mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	chlorure de zinc		7646-85-7 231-592-0	
	Eau	eau douce	30	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	306,2	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine	15	µg/L
	Eau	eau marine sédiment	338,1	mg/kg poids sec
	sol	-	173,2	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	208,4	µg/L
2	cuivre		7440-50-8 231-159-6	
	Eau	eau douce	6,3	µg/L
	Eau	eau marine	5,2	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	87	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	676	mg/kg
	sol	-	65	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	230	µg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filtre respirateur

B, P1

Protection des yeux / du visage

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>=	0,4	mm

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation			
solide			
Etat			
pâteux			
Couleur			
gris foncé			
Odeur			
caractéristique			
pH			
Valeur	6,5		
Température de référence	20	°C	
Concentration	100	g/l	
Source	fournisseur		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Donnée non disponible.			
Point de fusion/point de congélation			
Valeur	230	- 250	°C
Source	fournisseur		
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur	135	°C	
Source	fournisseur		
Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Température d'auto-inflammabilité			
Source	fournisseur		
Remarque/s	Le produit n'est pas spontanément inflammable.		
Propriétés explosives			
Le produit n'est pas explosif.			
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Valeur	23	hPa
Température de référence	20	°C
Source	fournisseur	

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	2,81	g/cm ³
Température de référence	20	°C
Source	fournisseur	

Solubilité dans l'eau

Source	fournisseur
Remarque/s	miscible

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Donnée non disponible.

Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

Teneur en dissolvant

Valeur	0	%
--------	---	---

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Rosol 3, Rosol 97/3
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
DL50		1100	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cuivre	7440-50-8	231-159-6
CL50	>	5,11	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 436		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
Durée d'exposition		5	jour(s)
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	Irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Donnée non disponible.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Donnée non disponible.	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	S. typhimurium TA 1535, TA 1537, TA 98, TA 100 and E. coli WP2		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Méthode	EU Method B.13/14
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2	cuivre
	7440-50-8
	231-159-6
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
Espèces	Salmonella typhimurium TA98, TA100, TA102, TA1535, TA1537
Méthode	OECD 471
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	orale
Type d'examen	In vivo mammalian somatic cell study: cytogenicity / erythrocyte micronucleus
Espèces	souris
Méthode	EU Method B.12
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
Voie d'exposition	orale		
NOAEL		15	mg/kg bw/d
Espèces	rat		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	cuivre	7440-50-8	231-159-6
Voie d'exposition	orale		
Type d'examen	étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0
Voie d'exposition	orale		
NOAEL	>	22000	mg/l
Espèces	souris		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	Rosol 3, Rosol 97/3		
CE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	poisson		
Source	fournisseur		
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	Rosol 3, Rosol 97/3		
CE50		33	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia		
Source	fournisseur		
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	Rosol 3, Rosol 97/3		
ErC50		73	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Algues		
Source	fournisseur		
Remarque/s	Analogue à un produit de composition similaire.		

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	8
Code de classification	C2
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	80
Numéro ONU	UN3260
Nom technique	SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Sources de danger	chlorure de zinc
Code de restriction en tunnels	E
Étiquette	8

14.2 Transport IMDG

Classe	8
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN3260
Nom et description	CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
Sources de danger	zinc chloride
EmS	F-A, S-B
Étiquettes	8

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	8
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN3260
Nom et description	Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s.
Sources de danger	zinc chloride
Étiquettes	8

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Rosol 3, Rosol 97/3

Code produit: 045225E_045226E_045226_35513_45227

Version actuelle: 3.0.1, établi le: 04.08.2023

Version remplacée: 3.0.0, établi le: 01.08.2023

Région: FR

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	chlorure de zinc	7646-85-7	231-592-0	75
2	cuivre	7440-50-8	231-159-6	75
3	étain	7440-31-5	231-141-8	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.
Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753976